

EXPERT AUDIT

ATA DISTRIBUTION

Numéro SIRET : 53850618900017

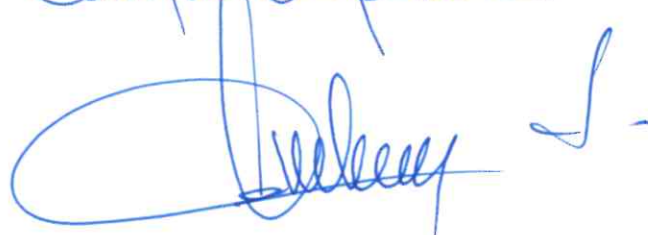
Code APE : 4778C

160 RUE LAWRENCE DURELL
AGROPARC
84911 AVIGNON CEDEX 9

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié Confiance



COMPTABILITE

FISCALITE

SOCIAL

GESTION DE PATRIMOINE

Société d'expertise comptable, fondée en 1987, membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Montpellier
SARL EXPERT AUDIT au capital de 50 000 € immatriculée au RCS de MONTPELLIER 343 223 384 code APE 6920Z
1550, avenue des Platanes 34970 LATTES - www.expertaudit.fr - contactexa@expertaudit.fr - Tél 04 67 69 00 88

Bilan ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 464	5 464			
Fonds commercial	254 000		254 000		254 000
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 711	9 361	350	572	- 222
Autres immobilisations corporelles	86 335	31 380	54 955	5 760	49 195
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation	20 000		20 000	20 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille	153		153		153
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	800		800	800	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	376 462	46 204	330 257	27 132	303 125
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises	480 716		480 716	645 703	- 164 987
Avances et acomptes versés sur commandes	65 232		65 232	56 750	8 482
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	35 628		35 628	140 998	- 105 370
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	17 235		17 235	403 647	- 386 412
. Personnel					
. Organismes sociaux				2	- 2
. Etat, impôts sur les bénéfices	37 671		37 671		37 671
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 121		42 121	192 980	- 150 859
. Autres	39 801		39 801	305 286	- 265 485
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Disponibilités	710 954		710 954	822 484	- 111 530
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	1 429 358		1 429 358	2 567 851	-1 138 493
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	1 805 819	46 204	1 759 615	2 594 983	- 835 368

Bilan ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	150 000	150 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	15 000	15 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	864 213		864 213
Report à nouveau		705 161	- 705 161
Résultat de l'exercice	18 026	219 053	- 201 027
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 047 239	1 089 213	- 41 974
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152 378	175 758	- 23 380
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 825	28 175	- 17 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 898	671 089	- 396 191
Dettes fiscales et sociales	83 766	64 977	18 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	190 510	565 772	- 375 262
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	712 376	1 505 770	- 793 394
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 759 615	2 594 983	- 835 368

Annexes ANC2022 06

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 759 615,24 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 025,59 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2026 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Annexes ANC2022 06 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 254 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	254 000		254 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	254 000		254 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 376 462

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 342	254 000	9 878	259 464
Immobilisations corporelles	47 610	52 500	4 064	96 045
Immobilisations financières	20 800	153		20 953
TOTAL	83 752	306 653	13 942	376 462

Amortissements et provisions d'actif = 46 204

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 342		9 878	5 464
Immobilisations corporelles	41 278	3 527	4 065	40 740
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	56 620	3 527	13 943	46 204

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	5 464	5 464	0	1 ans
Fds junkers	254 000	0	254 000	Non amortiss.
Materiels divers	7 937	7 937	0	5 ans
Amenagement materiel industrie	1 774	1 424	350	8 ans
Installations generales agencement	4 520	3 481	1 039	8 ans
Materiel de transport	64 403	13 238	51 165	de 4 ans à 5 ans
Mat de bureau	8 125	8 125	0	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	9 286	6 535	2 751	de 8 à 10 ans
TOTAL	355 509	46 204	309 305	

Etat des créances = 173 256

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	800		800
Actif circulant & charges d'avance	172 456	172 456	
TOTAL	173 256	172 456	800

Annexes ANC2022 06 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 150 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	100,00	150 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	100,00	150 000

Etat des dettes = 701 551

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	152 378	85 399	66 979	
Dettes financières diverses	59 893	59 893		
Fournisseurs	274 898	274 898		
Dettes fiscales & sociales	83 766	83 766		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	130 617	130 617		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	701 551	634 573	66 979	

Charges à payer par postes du bilan = 258 417

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	244 918
Dettes fiscales & sociales	13 499
Autres dettes	
TOTAL	258 417

Annexes ANC2022 06 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 5 594 022

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 405 702	96,63 %
Prestations de services	129 706	2,32 %
Produits des activités annexes	58 614	1,05 %
TOTAL	5 594 022	100.00 %

Annexes ANC2022 06 (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet EXA EXPERT AUDIT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ATA DISTRIBUTION,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 759 615
Chiffre d'affaires hors taxes	5 594 022
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	18 026

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXA EXPERT AUDIT
Fait à LATTES le 16/06/2026

Annexes ANC2022 06 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
b) Nombre d'actions émises	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 594 022	10 470 782	7 387 521	4 373 463	2 924 321
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	38 646	298 211	155 426	91 137	253 437
c) Impôt sur les bénéfices	17 093	73 018	30 978	14 201	58 045
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	21 553	225 193	124 448	76 936	195 392
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18 026	219 053	109 932	59 480	180 535
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	14	150	83	51	130
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	12	146	73	40	120
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	53 294	59 144	65 422	36 375	73 142
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	18 332	19 713	18 745	17 162	21 869

Observations complémentaires

Annexes ANC2022 06 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ATA MAINTENANCE	20 000	113 470	100	20 000		39 676		1 525 401	19 861	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ATA DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000,00 Euros
Siège social : 160 RUE LAWRENCE DURELL
AGROPARC
84911 AVIGNON CEDEX 9
R.C.S : 538506189

EXTRAIT D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2026
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DECISION n°2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir un **bénéfice** de **18 025,59** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **18 025,59** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres Réserves pour un montant de 18 025,59 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/12/2025	60 000.00		
31/12/2024	0.00		
31/12/2023	0.00		
31/12/2022	0.00		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

